

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Haut-Rhin

VILLE DE TURCKHEIM-68230



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 décembre 2025

Présents(es) : 22

Benoît	SCHLUSSEL	Maire
Daniell	RUBRECHT	Adjoint(e) au Maire
Daniel	SCHOEPFF	«
Marie-Aude	KIRSTETTER	«
Sandra	PICARD-GANEO	«
Philippe	HURST	«
Christelle	ANGSTHELM	Conseiller(ère) Municipal(e)
Gérard	GLENAT	«
Michèle	HAUGER	«
Camille	ANNEHEIM	«
Anneliese	FRUH	«
Marie-Claire	HOBEL	«
Fabienne	SCHIELE	«
Thomas	MASSON	«
Éric	KUNEGEL	«
Stéphane	ANSELM	«
Cécile	LE SAULNIER	«
Jacques	GEISMAR	«
Élisabeth	WERNER	«
Didier	HUSSER	«
Victorine	HARTMANN	«
Claudia	RENEL	«

Procurations : 5

François LALLEMAND à Philippe HURST
Jean-Marc WECKNER à Claudia RENEL
Michel LIHRMANN à Benoît SCHLUSSEL
Catherine SCHLEWITZ à Christelle ANGSTHELM
Antoine OLRY à Victorine HARTMANN



Turckheim, 5 décembre 2025

Benoît SCHLUSSEL
Maire

POINT 5 – TARIFS COMMUNAUX ET SUBVENTIONS 2026

Rapporteur : Monsieur Benoît SCHLUSSEL, Maire

BIENS NON BATIS

(Terrains - Baux viticoles / agricoles / chasse – cimetière – droits de place et occupation du domaine public)

Terrains		
	2026	2025
Terrain d'alignement	1 880,41	1 987,68
Section 9 parcelle 7 - 50 m ² Loyer annuel –négociation lors du renouvellement- variation contractuelle de 1 %/an à compter de 2020 jusqu'en 2032 Loyer négocié à 8 000,00 € à partir de 2020	8 492,16	8 408,08
Implantation d'une antenne ORANGE SA		

Baux

Les baux agricoles sont indexés selon la variation de l'indice national des fermages, selon l'arrêté ministériel du 23 juillet 2025.

Pour 2025 et donc la période locative du 1^{er} octobre 2025 au 30 septembre 2026, l'indice national des fermages s'établit à 123,06, soit une hausse de 0,42 % par rapport à l'année 2024.

Les contrats concernés seront revalorisés en prenant en compte cette variation.

L'arrêté préfectoral du 1 octobre 2025 fixe le fermage viticole 2025 sur la base du fermage viticole 2024 majoré de +0,42%. Les contrats concernés seront revalorisés en prenant en compte cette variation.

Chasse		
Chasse –nouveaux baux entrés en vigueur du 02 février 2024 au 01 février 2033	2026	2025
Révision selon la variation de l'indice départemental des fermages fixé par arrêté préfectoral : valeur de l'indice des fermages pour 2025 : 123,06 soit + 0,42 %		
• lot n° 1 – Sté de Chasse-B. CURIS	25 361,27	25 255,20
• lot n° 2 - Sté de Chasse-B. CURIS	13 737,36	13 679,90
• lot n° 3 – M. D. SCHUWER	2 219,11	2 209,83

Cimetière		
Révision triennale (prochaine révision 2028)	2026	2025
Concessions cimetière – columbarium - 15 ans :		
• tombe simple :	170,00	170,00
• tombe double :	340,00	340,00
• case 4 urnes :	550,00	550,00
Concessions cimetière – columbarium - 30 ans :		
• tombe simple :	430,00	430,00
• tombe double :	850,00	850,00
• case 4 urnes :	1100,00	1100,00
Concessions cimetière – cave-urne – 15 ans :	380,00	380,00
Concession cimetière – cave-urne – 30 ans :	740,00	740,00
Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir	20,00	20,00
Fourniture et pose d'une plaquette d'identification du défunt	40,00	40,00
Indices divers		
VACATIONS FUNERAIRES	20,00	20,00

BIENS NON BATIS-suite

(Terrains - Baux viticoles / agricoles / chasse – cimetière – droits de place et occupation du domaine public)

Droits de place et occupation du domaine public		
Indice mensuel des prix à la consommation de septembre 2025 (120,95) - ensemble des ménages, y compris tabac (base 100 en 2015)	2026	2025
Variation	+1,16 %	+1,10 %
Marché hebdomadaire (tout ml entamé sera compté en entier)		
• minimum de perception 4 ml	6,80	6,70
• supérieur à 4 ml : par ml supplémentaire	2,10	2,00
• forfait journalier redevance alimentation électrique chaud et froid	3,40	3,30
Marché nocturne et camion de restauration		
• minimum de perception 4 ml	19,80	19,50
• supérieur à 4 ml : par ml supplémentaire	2,10	2,00
• forfait journalier redevance alimentation électrique chaud et froid	3,40	3,30
Présentoirs et étalages des commerçants (par an)		
• par ml	19,20	18,90
Terrasse de restaurant (tout mois et m² entamés seront comptés en entier)		
• Par m ² par mois	2,70	2,66
•		
Tous les tarifs sont arrondis à la dizaine de centimes supérieure		

Marchés de Noël et Pâques		
Indice divers – révision triennale (2027)	2026	2025
Variation	-	-
Droits de place par maisonnette		
• Forfait semaine	150,00	150,00
• Forfait journalier	30,00	30,00
Forfait journalier redevance alimentation électrique		
• Puissance inférieure à 3kW	0,00	-
• Puissance entre 3kW et 9kW	3,00	-
• Puissance supérieure à 9 kW	6,00	-
Mise à disposition de gobelet		
• Non restitution (par gobelet)	1,00	-

Travaux		
Indices divers	2026	2025
Occupation du domaine public dans le cadre de travaux		
• par jour et par m ² d'entreprise à partir de la troisième semaine d'occupation	1,00	1,00

Dépôts Sauvages		
révision triennale 1% (prochaine révision 2029)	2026	2025
Forfait de prise en charge par les services municipaux des dépôts sauvages lorsque le contrevenant a été identifié		
• volume inférieur ou égale à 50 l	50,50	50,00
• volume supérieur à 50 l	131,30	130,00
• coefficient de majoration des frais réels s'ils sont supérieurs au forfait pour un volume supérieur à 50 l	x 1,3	x 1,3

BIENS COMMUNAUX BATIS

(Logements communaux – Maisons Forestières – Salles Communales)

L'article 35 de la loi n° 2005-841 du 26 juillet 2005 indique que l'indice de référence des loyers se substitue à l'indice du coût de la construction comme référence pour la révision des loyers en cours de bail dans le parc locatif privé. Le décret relatif à l'indice de référence des loyers n° 2005-1615 du 22 décembre 2005 définit ses modalités de calcul et de publication. L'indice de référence des loyers entre en vigueur le 1er janvier 2006 (article 163 de la loi de finances pour 2006 n° 2005-1719 du 30 décembre 2005).

L'article 9 de la loi n° 2008-11 du 8 février 2008 pour le pouvoir d'achat a modifié l'indice de référence des loyers créé par l'article 35 de la loi 2005-841 du 26 juillet 2005. Le nouvel indice correspond à la moyenne, sur les douze derniers mois, de l'indice des prix à la consommation 2009 hors tabac et hors loyers.

Logement d'urgence		
	2026	2025
Variation	+ 1,04 %	+ 3,26 %
18 quai du Docteur Pfleger (Logement d'urgence)	453,85	449,17

Maison forestière		
Indices divers – Participation aux frais d'entretien de la maison forestière. Révision triennale : prochaine révision en 2028		
COMMUNES	2026 Date d'effet 1 ^{er} janvier 2026	2025 Date d'effet 1 ^{er} janvier 2025
WALBACH	3 419,61*	3 419,61*
ZIMMERBACH	942,36**	942,36**

*Valeur locative annuelle 12 318,48 €, révisée en 2025, x Surface de la forêt soit 27,76 %
**Valeur locative annuelle 12 318,48 €, révisée en 2025, x Surface de la forêt soit 7,65 %
(2021 indice 131,67 / 2024 indice 144,51)

Salles Communales		
	2026 Date d'effet 1 ^{er} janvier 2026	2025 Date d'effet 1 ^{er} janvier 2025
Location salles Décapole, Brand (par jour)		
• Écoles, clubs figurant sur la liste des associations locales	gratuit	gratuit
• Manifestations diverses autres que culturelles, y compris sociétés et assemblées de copropriétaires, charges locatives par jour	30,00	30,00
• Fêtes et réunions de familles la journée	120,00	120,00
• Fêtes et réunions de familles la demi-journée	70,00	70,00
• Manifestations diverses à but lucratif	160,00	160,00
• Manifestations diverses à but non lucratif	120,00	120,00

BIENS COMMUNAUX BATIS

Location Espace Rive Droite en euros.		Espace Rive Droite		2026		2025	
		Date d'effet au 1 ^{er} janvier 2026		Date d'effet au 1 ^{er} janvier 2025		Résidents et associations de Turckheim	Non résidents et Associations extérieures
		Résidents et associations de Turckheim	Non résidents et Associations extérieures	Résidents et associations de Turckheim	Non résidents et Associations extérieures		
Grande salle	entrée payante	la journée	590,00	890,00	590,00	890,00	
Grande salle	entrée payante	le week-end	870,00	1 320,00	870,00	1 320,00	
Grande salle	entrée gratuite	la journée	390,00	750,00	390,00	750,00	
Grande salle	entrée gratuite	le week-end	570,00	1 110,00	570,00	1 110,00	
Salle 2/3	entrée payante	la journée	500,00	740,00	500,00	740,00	
Salle 2/3	entrée payante	le week-end	695,00	1 055,00	695,00	1 055,00	
Salle 2/3	entrée gratuite	la journée	350,00	590,00	350,00	590,00	
Salle 2/3	entrée gratuite	le week-end	460,00	830,00	460,00	830,00	
Salle 1/3	entrée payante	la journée	300,00	570,00	300,00	570,00	
Salle 1/3	entrée payante	le week-end	395,00	760,00	395,00	760,00	
Salle 1/3	entrée gratuite	la journée	230,00	350,00	230,00	350,00	
Salle 1/3	entrée gratuite	le week-end	290,00	650,00	290,00	650,00	
Salle de réunion		journée	110,00	220,00	110,00	220,00	
Salle de réunion		1/2 journée	55,00	110,00	55,00	110,00	
Salle de réunion		Horaire	20,00	40,00	20,00	40,00	
Cuisine			160,00	260,00	160,00	260,00	
Journée complémentaire			50 % du prix de la journée		50 % du prix de la journée		
Forfait nettoyage des locaux par une entreprise			200,00	200,00	200,00	200,00	
Montage et démontage de la cloison mobile			130,00	130,00	130,00	130,00	
Montage et démontage du podium :							
Pour une surface de moins 40 m ²			150,00	150,00	150,00	150,00	
Pour une surface de plus de 40 m ²			270,00	270,00	270,00	270,00	
Mise en place tapis de protection			260,00	260,00	260,00	260,00	
Astreinte technique pour le week-end			130,00	130,00	130,00	130,00	
Perte de clé			130,00	130,00	130,00	130,00	
Caution			1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	
D'autres tarifs non indiqués pourront faire l'objet d'une facturation en fonction des circonstances appréciées par Monsieur le Maire.							
La gratuité de la salle est accordée aux associations de Turckheim pour une manifestation annuelle et leur assemblée générale.							

Autres occupations Espace Rive Droite		2026		2025	
Selon manifestation organisée					
Forfait exposant par jour		20,00		20,00	

Association Familiale de Turckheim					
Occupation de l'Espace Rive Droite (Participation aux charges de fonctionnement <u>révisable tous les trois ans</u> – prochaine révision en 2028)		389,00		389,00	

Location Maison des Associations en euros.		Maison des Associations (Foyer André)		2026		2025	
		Date d'effet au 1 ^{er} janvier 2026		Date d'effet au 1 ^{er} janvier 2025		Résidents et associations de Turckheim	Non résidents et Associations extérieures
		Résidents et associations de Turckheim	Non résidents et Associations extérieures	Résidents et associations de Turckheim	Non résidents et Associations extérieures		
Grande salle avec cuisine	la journée	200,00	300,00	200,00	300,00		
Grande salle avec cuisine	la demi-journée	130,00	190,00	130,00	190,00		
Grande salle avec cuisine	l'heure	40,00	60,00	40,00	60,00		

Forfait nettoyage des locaux par une entreprise	100,00	100,00	100,00	100,00
Perte de clé	130,00	130,00	130,00	130,00
Caution	500,00	500,00	500,00	500,00
D'autres tarifs non indiqués pourront faire l'objet d'une facturation en fonction des circonstances appréciées par Monsieur le Maire.				

SUBVENTIONS

Subventions		
Indices divers (prochaine révision 2029)	2026	2025
	Date d'effet 1 ^{er} janvier 2026	Date d'effet 1 ^{er} janvier 2025
Subvention pour projet scolaire		
• Collège, LYCEES et ECOLES PRIMAIRES (pour les élèves domiciliés à Turckheim par élève et par an)	30,00	25,00
• Ecoles Publiques (par classe et par an)	270,00	230,00
SUBVENTION AUX JEUNES DOMICILIES A TURCKHEIM MEMBRES DES ASSOCIATIONS SPORTIVES (ASSOCIATION SPORTIVE DE TURCKHEIM -ASSOCIATION FAMILIALE - QUILLES - PAR AN ET PAR JEUNE JUSQU'A 16 ANS)	18,00	15,50
SUBVENTION DE BASE AUX ASSOCIATIONS	300,00	300,00
SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS- PROPRIETAIRES DE LEUR LOCAL	500,00	500,00
ECOLE DE MUSIQUE PARTICIPATION AUX FRAIS D'ECOLAGE (7,00 € PAR MOIS SUR 10 MOIS ET PAR ELEVE AGE DE 4 A 21 ANS)	70,00	67,00
CREDIT SCOLAIRE (PAR ELEVE ET PAR AN)	35,00	33,00

BIENS BATIS

Réfection maison ancienne à colombage		
	2026	2025
Indice du coût de la construction (moyenne)	<i>2^{eme} trim. 2024 : 2 205</i> <i>2^{eme} trim. 2025 : 2 086</i>	<i>2^{eme} trim. 2023 : 2 123</i> <i>2^{eme} trim. 2024 : 2 205</i>
Variation	- 5,40%	+ 3,86%
Subvention pour réfection de façades à colombage		
• 33% des surfaces des façades situées côté rue (par m ²)	9,21	9,73
• pierres de taille/m ²	13,75	14,54

Escalier

Révision annuelle (1%)	2026	2025
15 boulevard Charles Grad – escalier	55,18	54,63

TARIFS DIVERS

Tarifs		
révision triennale (prochaine révision 2028)	2026	2025
Automate – appareil (par an et moins de 1,50 m de profondeur)	18,00	18,00
Petits cirques – spectacles	25,00	25,00
Location de barrières (par jour)	2,00	2,00
Taux horaire du personnel	55,00	55,00
Taux horaire Location d'un véhicule utilitaire avec conducteur	110,00	110,00
Taux horaire Location de la balayeuse avec conducteur	130,00	130,00
Photocopie A4 noir et blanc	0,30	0,30
Photocopie A4 couleur	0,60	0,60
Photocopie A3 noir et blanc	0,60	0,60
Photocopie A3 couleur	1,20	1,20
Electricité forfait journée	40,00	40,00

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

LE CONSEIL MUNICIPAL
Après en avoir délibéré
par 27 voix pour dont 5 procurations (François LALLEMAND, Jean-Marc WECKNER,
Michel LIHRMANN, Catherine SCHLEWITZ et Antoine OLRY),
0 voix contre, 0 abstention,

→ PREND ACTE des tarifs proposés ci-dessus.

Délibération certifiée exécutoire,
compte tenu de la publication en Mairie le 5 décembre 2025
et de la transmission en Préfecture le 5 décembre 2025
pour copie certifiée conforme à l'original
Turckheim le 5 décembre 2025..

Benoît SCHLUSSEL
Maire

